



Ne pas jeter sur la voie publique

En chemin :

5 Suivre ce petit chemin creux, bordé de murets de pierres sèches. A la RD60a, tourner à droite, la suivre sur 300 m. Au carrefour avec 2 chemins en terre, tourner à droite. Descendre à travers les prairies, longer un vallon humide.

6 A la RD248a continuer en face sur un beau chemin en terre. A la route, tourner à droite sur la piste cyclable pendant 50 m puis suivre à droite la petite route qui conduit au Moulin de Chabannes.

Au Moulin de Chabannes, retrouver le balisage jaune du circuit du "Tour du lac de Saint-Pardoux". A droite, possibilité de rejoindre le site de Santrop et à gauche, en franchissant les marches de l'escalier métallique, le site de Chabannes.

Le lac de Saint-Pardoux

Le préfet de la Haute-Vienne confie en mai 1968 à monsieur Morin, ingénieur en chef du service régional de l'aménagement des eaux, le soin de rechercher un site et de préparer un projet de rénovation rurale dans le département de la Haute-Vienne. À la suite de ses études, le site fut choisi sur la Couze. Un syndicat intercommunal dit des Vallées de la Couze et du Vincou (SIVACOV) fut mis en place en juillet 1968 pour réaliser cet aménagement d'ampleur. Des études topographiques, géologiques, hydrologiques et hydrauliques furent également nécessaires.

Un lac artificiel de 330 hectares est créé en 1977.

Le mur de pierres sèches

Les pierres du mur ne sont pas tenues les unes aux autres par un liant (mortier, terre) et sont simplement empilées de manière à donner de la stabilité à l'édifice. Outre ses intérêts de soutienement (souple et drainant), le mur de pierres sèches est une niche à biodiversité car les anfractosités du mur représentent des « micro-habitats » pour la flore et la faune.

Il y a, entre les pierres, des interstices et des cavités où s'accumule de la matière organique (terre, feuilles...) qui, en se décomposant, permet à des plantes de se développer et les animaux d'y vivre. Le mur a également l'avantage, s'il est bien exposé, d'accumuler la chaleur du soleil durant la journée et de la restituer pendant la nuit, ce qui est apprécié par les animaux qui l'habitent. La faune muricole est constituée notamment, côté ensoleillé, d'insectes, d'araignées et de reptiles et côté ombragé de crustacés, de batraciens et de gastéropodes. Il peut aussi abriter différents oiseaux qui viennent nicher dans les anfractuosités, ainsi que de petits mammifères (moults, chauves-souris, hérissons,...).

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles à l'Office de Tourisme des Monts du Limousin

Ambazac : 05 55 56 70 70

Bessines-sur-Gartempe : 05 55 76 09 28
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritus et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords. Ce chemin a été conçu prioritarialement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les secours et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Razès

MONT D'AMBIAZAC

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 20 mn de Limoges. Prendre l'A20 direction Paris et prendre la sortie n°25. Descendre dans le bourg.

Départ : parking sur la place André Dufraisse.

Durée	Longueur	Baliseage	Niveau	Dénivelé cumulé
Bourg - Santrop (aller)	1 h 00	4,5 km	jaune	facile
Bourg - Moulin de Chabannes (aller)	1 h 10	5,5 km	jaune	+70m / -140m

	Les pratiques accessibles



Itinéraire

- 1 Depuis la place A. Dufraisse, traverser la route et monter le chemin des écoliers. En haut du chemin, prendre la route à gauche. Au rond-point, continuer en face, passer le cimetière. Prendre ensuite la 1ère route à gauche puis droit vers le vieux bourg.
- 2 A l'église, suivre le chemin en contre-bas qui longe l'esplanade de l'église. A la route, prendre en face, traverser le petit lotissement et au carrefour de 4 chemins, tourner à gauche.
- 3 Monter vers le plateau, qui offre de nombreux points de vue sur les monts d'Ambazac, jusqu'au croisement de 3 chemins.
- 4 Tourner à droite et prendre ensuite à gauche puis, au carrefour en 'Y', suivre le chemin de gauche qui monte. Longer une lande. Au carrefour suivant, aller tout droit. Arrivé à la RD44, la suivre à droite.
- 5 Tourner à droite pour suivre la petite route qui monte vers le village de Santrop. S'engager dans le village à gauche, prendre la 1ère à droite plus à gauche et encore à droite. Passer devant une ferme et poursuivre.
- 6 A gauche, en contre-bas, prendre le temps de visiter le lavoir et la fontaine en empruntant les quelques marches de l'escalier accolé au mur de pierres séches.
- 7 A la sortie du village, dans un large virage à gauche, prendre en face le chemin en herbe. Continuer tout droit et descendre vers la RD44. La traverser puis, emprunter la piste cyclable à droite. Arriver au site de Santrop et à la Maison du lac.
- 8 Tourner à gauche et descendre vers le village de Lavaud-Jalounaud. Le traverser. Au carrefour avec la RD44, aller en face. poursuivre sur le chemin de terre. Laisser un chemin en face, continuer à gauche puis poursuivre à droite.
- 9 A droite, sur la façade de la dernière maison du village de Lavaud-Jalounaud, remarquer les gravures sur les linteaux des portes et des fenêtres.